



Objet :
Convocation à l'Assemblée Générale de l'ABSL

Boissettes, le 10 mars 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter, en qualité de membre, à **l'Assemblée Générale ordinaire de l'ABSL**
le samedi 1^{er} avril 2023 à 10h30 dans la salle communale Place de Verdun.

De 9h45 à 10h30, inscriptions, enregistrement des pouvoirs, émargement.

À 10h30, ouverture de l'Assemblée Générale selon l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et approbation du bilan financier,
- Vote du budget 2023 et projets,
- Élections de nouveaux membres du Conseil d'Administration*,
- Autres points, selon vos propositions : merci de nous en informer au moins huit jours avant la date de la tenue de l'Assemblée Générale, conformément aux Statuts.

... Et pour conclure apéritif convivial !

* Le Conseil d'Administration comprend 13 membres renouvelables par tiers. Nous ne sommes pas au complet et avons besoin de votre aide et soutien : n'hésitez pas à proposer votre candidature pour cette mission bénévole et amicale au plus tard le samedi 25 mars 2023.

Contact pour toute information ou précision : Béatrice LUCOT, Vice-Présidente, 06 10 87 23 74

Cordialement,

François RIGAUT
Président

Si vous ne pouvez pas assister à l'AG, faites-vous représenter par un autre membre muni du pouvoir ci-dessous, conformément aux dispositions de l'article 11 des Statuts.

Rappel : seuls les membres à jour de leur cotisation (10 €) pourront voter (articles 6 et 11 des Statuts).

*****<*****

Pouvoir de représentation à l'Assemblée Générale ordinaire :

Je soussigné(e), membre de l'ABSL,
donne pouvoir à demeurant à
pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire de l'ABSL qui se tiendra à Boissettes le 1^{er} avril 2023 et
participer à toute délibération et procéder à tous votes.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Document à présenter sur place par votre mandant(e) ou à déposer sous enveloppe à l'attention de l'ABSL dans la boîte aux lettres de la Mairie Place de Verdun.

Cotisations au verso 



Inscriptions et cotisations 2023

L'Assemblée Générale de l'Association Sports et Loisirs de Boissettes aura lieu le **samedi 1^{er} avril 2023 à 10h30.**

Vous pourrez régler votre adhésion de 9h45 à 10h30, ainsi que votre cotisation à l'une et/ou l'autre des activités proposées.

Tarifs 2023/2024

TENNIS

Adulte :	35 € + adhésion 10 €	= 45 €
Couple :	50 € + adhésion 20 €	= 70 €
Enfant :	10 € + adhésion 10 €	= 20 €

PÉTANQUE

Adulte :	10 € + adhésion 10 €	= 20 €
----------	----------------------	--------

JEUX DE SOCIÉTÉ

Adulte :	5 € + adhésion 10 €	= 15 €
----------	---------------------	--------

MARCHE

Adulte :	Uniquement l'adhésion de 10 €
----------	-------------------------------

L'adhésion à l'Association est obligatoire pour participer aux activités proposées. Elle couvre l'assurance responsabilité civile de l'association pour les activités organisées en salle ou à l'extérieur.

L'adhésion à l'Association d'un montant de 10 € par personne, vous permet également de participer à l'Assemblée Générale et d'être informé(e) du bilan annuel et des projets de l'Association. Vous pouvez également proposer vos idées en qualité de membre de l'ABSL. Celles-ci seront ensuite étudiées et débattues par les membres du Conseil d'Administration.

Modes de règlement : chèque ou espèces.